

Contenu des épreuves d'admission

CHANT SOLISTE et DISCIPLINES INSTRUMENTALES.....	1
MAÎTRISE / CHANT POLYPHONIQUE.....	2
ACCOMPAGNEMENT	3
DÉPARTEMENT JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES (DJEMI)	4
DIRECTION DE CHŒUR	5
DIRECTION D'ORCHESTRE.....	6
COMPOSITION INSTRUMENTALE, VOCALE ET MIXTE.....	7
et CRÉATION ÉLECTROACOUSTIQUE	7
CULTURE ET ÉCRITURE.....	8
FORMATION MUSICALE	9

CHANT SOLISTE et DISCIPLINES INSTRUMENTALES

(sauf « Accompagnement »)

Cycle I, Cycle II et Cycle d'orientation amateur (COA)

- L'exécution de deux pièces d'esthétiques différentes (choix libre ; vous trouverez des listes d'œuvres de référence sur le site internet du Conservatoire).
- Une lecture à vue (sauf pour les enfants de 7 ans qui se présentent en cycle 1)
 - *pour les candidats en harpe, la lecture à vue est remplacée par une œuvre imposée transmise une semaine avant l'épreuve.*

Cycle d'orientation professionnelle (COP - Réseau Grand-Est)

Pour les disciplines instrumentales (programme de 15 minutes maximum):

- Une ou plusieurs œuvres à choisir dans une liste-réservoir qui sera affichée en juin 2021 ;
- Une œuvre imposée affichée au Conservatoire et mise en ligne 6 semaines avant l'épreuve.

Pour le chant (programme de 15 minutes maximum, devant comporter au moins 3 langues différentes) :

- Une œuvre imposée : une mélodie de langue française choisie par le candidat dans l'œuvre d'un compositeur imposé et donné 6 semaines avant l'épreuve ;
- Des œuvres au choix : *oratorio, cantate, grand motet (religieux ou profane) ; opéra, opéra-comique, opérette, comédie musicale, zarzuela ; lied, song...*

L'ensemble du programme ne devra pas excéder 15 minutes.

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)

- L'exécution instrumentale ou vocale de trois pièces d'esthétiques différentes (choix libre) ;
- Une lecture à vue ;
- Un entretien portant sur l'expérience, la culture musicale et les motivations du candidat.

MAÎTRISE / CHANT POLYPHONIQUE

Initiation à la maîtrise

- Test d'aptitudes vocales ;
- Présentation d'un chant (choix libre).

Maîtrise (Cycles I et II)

- Présentation de deux chants de styles et langues différents (choix libre) ;
- À partir du CM2 : une lecture à vue.

Chant polyphonique (COA et COP)

Admission en **Cycle d'orientation amateur (COA)** :

- Présentation de deux chants de styles et langues différents (choix libre) ;
- Une pièce polyphonique imposée qui sera envoyée une semaine avant l'épreuve. Le candidat chantera la voix dans laquelle il est à l'aise. Il sera accompagné d'élèves du CRR ayant travaillé la partition ou d'un pianiste le cas échéant ;
- Déchiffrage d'un chant polyphonique. Le candidat chantera la voix dans laquelle il est à l'aise. Le candidat sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou par un pianiste le cas échéant.

Admission en **Cycle d'orientation professionnelle (COP)** :

- Une épreuve vocale :
 - Présentation de deux chants de styles et langues différents, dont l'un au moins sera accompagné au piano ou au clavecin par un accompagnateur du Conservatoire ;
 - Un chant polyphonique imposé sera envoyé une semaine avant l'épreuve. Le candidat travaille la voix dans laquelle il est à l'aise. Le candidat sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou par un pianiste le cas échéant.
- Une épreuve de lecture à vue :
 - Déchiffrage d'un chant polyphonique. Le candidat chantera la voix dans laquelle il est à l'aise. Le candidat sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou par un pianiste le cas échéant ;
 - Déchiffrage d'une mélodie avec texte accompagnée.

ACCOMPAGNEMENT

Cycle d'orientation amateur (COA)

- Une épreuve instrumentale de 12 minutes environ comprenant :
 - Un Prélude et fugue de J.S. Bach,
 - Une œuvre romantique.
- Un accompagnement préparé d'une œuvre pour instrument ou voix et piano communiquée 10 jours avant ;
- Un déchiffrage d'une réduction d'orchestre (déjà réduite) pour piano, avec mise en loge de 10 minutes ;
- Une lecture à vue pour piano sans mise en loge.

Cycle d'orientation professionnelle (COP)

- Une épreuve instrumentale de 12 minutes environ comprenant :
 - Un Prélude et fugue de J.S. Bach,
 - Une œuvre romantique.
- Exécution d'une œuvre orchestrale (ou extrait) déjà réduite pour piano, communiquée 8 jours avant;
- Une lecture à vue pour piano sans mise en loge ;
- Épreuves avec mise en loge (20 minutes) :
 - Un accompagnement d'une œuvre pour instrument et piano,
 - Une transposition d'un lied ou d'une mélodie en accompagnant un chanteur (au ton inférieur ou supérieur).

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)

- Une épreuve instrumentale de 15 minutes maximum comprenant:
 - Un Prélude et fugue de J.S. Bach,
 - Une œuvre romantique,
 - une œuvre écrite après 1950.
- Une lecture à vue pour piano sans mise en loge ;
- Épreuves avec mise en loge (20 minutes) :
 - Accompagnement d'une œuvre pour instrument et piano et travail avec l'instrumentiste ;
 - Transposition en accompagnant un chanteur (au ton inférieur ou supérieur) ;
 - Réduction de quatuor vocal.

Département JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES (DJEMI)

Cycle II et Cycle d'orientation amateur (COA)

(durée: 20 minutes - entretien avec le jury inclus)

Programme libre (3 morceaux) comprenant 2 morceaux au choix et 1 imposé à choisir dans la liste suivante :

- *Au privave* de Ch. Parker,
- *Mack the Knife* de K. Weill,
- *Nostalgia in Time Square* de Ch. Mingus,
- *Take the A Train* de D. Ellington.

Cette prestation sera suivie d'un entretien avec le jury pouvant, selon les cas, inclure des tests d'audition (relevé d'intervalles, d'accords, de rythmes, reconnaissance de formes...), des questions de connaissances musicales (musiques du monde, histoire du jazz, chiffres simples...) ainsi que des questions portant sur la motivation, le parcours musical ou d'ordre général ou pratique.

Cycle d'orientation professionnelle (COP - Réseau Grand-Est)

(durée : 15 minutes)

Programme libre (3 morceaux) comprenant 2 morceaux au choix et 1 imposé à choisir dans une liste donnée 6 semaines avant le concours.

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)

(durée : 20 minutes - entretien avec le jury inclus)

Programme libre.

IMPORTANT : Le candidat pourra se produire dans la formation de son choix. Le Conservatoire de Strasbourg mettra à sa disposition le matériel nécessaire (batterie, ampli etc...).

Il n'y a PAS D'ACCOMPAGNATEURS sur place pour les candidats au concours d'entrée en jazz. Il est recommandé de venir avec ses propres accompagnateurs. En dernier recours, si le candidat n'a pas la possibilité d'avoir des musiciens pour l'accompagner, il pourra utiliser un backing track.

DIRECTION DE CHŒUR

Cycle I, Cycle II, Cycle d'orientation amateur (COA), Cycle d'orientation professionnelle (COP), Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) et Atelier

- Épreuve vocale: le candidat présentera un chant au choix, accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- Épreuve de direction: travail et filage d'une œuvre imposée transmise une semaine avant l'épreuve.
 - Cycle I : œuvre à 2 ou 3 voix mixtes ou égales. Durée de l'épreuve: 10 minutes.
 - Cycle II et Atelier : œuvre à 3 voix mixtes ou égales. Durée de l'épreuve: 12 minutes.
 - COA, COP et CPES : œuvre à 4 voix mixtes ou égales au minimum. Durée de l'épreuve: 15 minutes.
- Test de Formation musicale comprenant :
 - Analyse, dictée, lecture de rythme et dépietage de fautes.
- Réduction au piano d'une pièce chorale :
 - Pour Cycle I, Cycle II, COA et Atelier: à partir d'une partition à 4 voix sur 2 portées.
 - Pour COP et CPES : à partir d'une partition à 4 voix sur 4 portées.
- Épreuve de lecture: déchiffrage d'une voix issue d'une œuvre chorale, les autres voix étant jouées au piano par un accompagnateur du Conservatoire.

DIRECTION D'ORCHESTRE

Cycle d'orientation amateur (COA), Cycle d'orientation professionnelle (COP) et Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)

- Épreuve d'écriture (choral à 4 voix) et d'arrangement (mise en loge de 3 heures maximum).
- Épreuve de direction : le candidat dirigera un extrait d'œuvre du répertoire (partition communiquée 2 semaines avant l'épreuve). L'épreuve montrera les moyens techniques du candidat ainsi que ses compétences dans le travail de répétition. La gestion des 10 minutes de l'épreuve est libre.
- Entretien avec le jury portant sur la motivation du candidat, ses objectifs, la formation qu'il a déjà effectuée.

COMPOSITION INSTRUMENTALE, VOCALE ET MIXTE et CRÉATION ÉLECTROACOUSTIQUE

Composition instrumentale, vocale et mixte

- Pré-sélection sur dossier; celui-ci doit comporter une lettre de motivation, un CV complet incluant une liste des pièces composées et une ou plusieurs partitions et enregistrements selon le cycle :
 - Admission en **COA** : au moins une partition de durée et formation libre.
 - Admission en **COP** et **CPES** : au moins deux partitions de durées et formations libres, dont une avec enregistrement (les simulations midi ne sont pas acceptées).
- Entretien avec le candidat. Les candidats en « Spécialisation » doivent présenter un projet de recherche et de création qu'ils/elles souhaitent réaliser durant leurs études.
- Épreuve supplémentaire pour une admission en **COP** :
 - Commentaire d'écoute et analyse musicale d'une partition ou d'un extrait de partition. Durée de l'épreuve : 2h à 2h30.

Création électroacoustique

- Pré-sélection sur dossier ; celui-ci doit comporter une lettre de motivation, un CV complet et une ou deux pièces selon le cycle :
 - Admission en **COA** : présentation d'une ou deux réalisations électroacoustiques ou électroniques.
 - Admission en **COP** et **CPES** : présentation d'une ou deux compositions électroacoustiques, dont au moins une sur support (acousmatique). *Ces éléments sont à transmettre par e-mail (lien de téléchargement ou lien d'écoute sur site de streaming : Soundcloud, Youtube...) ou sur clé USB aux adresses indiquées ci-dessus, aux formats .aiff ou .wav pour les fichiers audio, .mov ou .mpeg pour les fichiers audiovisuels.*
- Entretien avec le candidat, comportant un test de niveau de formation musicale.
- Épreuve supplémentaire pour une admission en **COP** :
 - Mise en loge (4 heures maximum) comportant :
 - Commentaires d'écoute/analyses d'œuvres ou d'extraits d'œuvres électroacoustiques.
 - Un exercice de réalisation de séquence courte électroacoustique uniquement à partir de sons donnés (le candidat apporte son propre ordinateur et logiciel ou un ordinateur peut lui être mis à disposition avec REAPER ou Ableton Live).
 - Test d'écoute : identification de sons complexes (identifier les transformations ou traitements appliqués à un son de départ).

Cycle d'initiation (toutes orientations)

- Un dépistage de fautes ;
- Une analyse auditive orale (reconnaissance de tonalités, d'accords et de cadences) ;
- Un entretien avec le jury sur le parcours et la motivation.

Orientation **Culture**

- Admission en **Cycle d'orientation amateur (COA)** :
 - Test d'admission en Histoire de la musique (QCM) ;
 - Analyse écrite d'une œuvre tonale.
- Admission en **Cycle d'orientation professionnelle (COP)** :
 - Histoire de la musique : oral portant sur un sujet communiqué trois semaines avant l'épreuve ;
 - Analyse : analyse écrite d'œuvres d'époques différentes.

Orientation **Écriture**

- Admission en **Cycle d'orientation amateur (COA)** : mise en loge. Durée de l'épreuve : 5 heures.
- Admission en **Cycle d'orientation professionnelle (COP)** : mise en loge. Durée de l'épreuve : 10 heures.

FORMATION MUSICALE

Cycle d'orientation professionnelle (COP)

- Épreuves écrites : dictées à 1 et à 3 voix, dépistage de fautes, dictée d'accords sur basse, relevé rythmique.
- Épreuves orales : déchiffrages chantés, lectures de rythme, basse chiffrée chantée.
- Entretien.